

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input checked="" type="checkbox"/> Continuous pagination/
Pagination continue |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Includes index(es)/
Comprend un (des) index |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient: |
| <input type="checkbox"/> Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: | <input type="checkbox"/> Title page of issue/
Page de titre de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Caption of issue/
Titre de départ de la livraison |
| | <input type="checkbox"/> Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Les Quatre-Temps de septembre, 33. — Fêtes de septembre, 34. — Formons des citoyens, 34. — Le cours de Pastorale dans les séminaires, 36. — Devoirs de conscience des députés, 36. — M. l'abbé A. Beaudry (1812-1896), 37. — Obéissance des prêtres à leurs évêques, 38. — Académie religieuse de Rimouski, 39. — L'agriculture dans les écoles, 39. — Entre veuves, 39. — Historique de la franc-maçonnerie dans la province de Québec jusqu'en 1838, 40. — Coup d'œil sur l'étranger, 41. — Consultation, 42. — Historique des paroisses de l'archidiocèse de Québec, 43. — Document, 44. — La prospérité d'une nation, 44. — Parole sublime d'un prêtre, 44. — Le curé de Terreblanche, 44. — Sainte Encratida, vierge et martyre, 46. — Memento hebdomadaire, 48.

Les Quatre-Temps de Septembre

Nous devons, pendant ces trois jours de jeûne d'obligation demander pardon à Dieu des péchés commis pendant la dernière saison, le remercier de ses bienfaits, lui demander la grâce d'en bien user, le prier de donner à son Église de vrais prêtres, nous rappeler les paroles de la sainte Ecriture : " Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous ensemble. "

Combien qui se prétendent bons catholiques, bien que les Quatre-Temps passent inaperçus pour eux !

Fêtes de Septembre

La Nativité de la Sainte Vierge. — Réjouissons-nous d'avoir reçu en Marie : une Reine, une Mère et une puissante avocate.

Exaltation de la Sainte Croix. — Cette fête nous rappelle le jour où la Croix, sur laquelle Jésus-Christ est mort, fut exposée à la vénération publique dans l'église de la Croix, construite à Jérusalem, sous Constantin, par sa mère sainte Hélène.

Fête de saint Michel Archange. — Le prince des milices célestes, dont le nom signifie en hébreux : *Qui est comme Dieu ?* a droit à la vénération des fidèles. Il a toujours été salué comme l'ange tutélaire de l'Église.

Formons des citoyens

“ Chose incroyable, et pourtant très vraie ! à l'heure où l'église de France attend son salut de la manière dont chacun de ses enfants remplira ses devoirs civiques, nos maisons d'éducation religieuses forment sans doute des chrétiens, mais elles ne forment pas des citoyens !

“ Qu'on ne dise pas que le jeune homme élevé chrétiennement n'a qu'à garder l'élan qu'on lui a imprimé pour devenir un parfait citoyen, car l'expérience prouve absolument le contraire. Une foule de nos jeunes gens demeurent dans le monde de bons chrétiens, et ne sont, malgré cela, *socialement*, que des citoyens fort médiocres.

“ Ils ont pour eux la fortune, la position, l'intelligence, et ils laissent des hommes incapables, et même très souvent mauvais et méprisables, prendre la direction des affaires et s'attaquer impunément à la religion et à l'ordre social.

“ D'où vient ce mal ? Il vient de ce que l'éducateur chrétien moderne n'ouvre aux yeux de son élève à peu près aucun horizon du côté de la vie sociale.

“ On a beaucoup plaisanté les *Manuels d'enseignement civique*, introduits à l'école laïque, mais il y avait mieux à faire : il fallait introduire à l'école libre des manuels d'enseignement civique et de morale chrétienne. Ces *Manuels* ont été l'inspiration la plus lumineuse des laïciseurs. Pourquoi les catholiques ne les ont-ils pas suivis ? Comment n'ont-ils pas compris tout le parti

que l'on pouvait tirer de ce livre ? Aujourd'hui que le citoyen est le pivot de la machine politique, comment n'ont-ils pas vu que la formation civique devrait être une occupation essentielle de l'éducateur chrétien ?

“ On a créé à grands frais des écoles libres ; les catholiques mettent les deux mains dans leurs poches pour en retirer, à gauche, l'impôt du fisc ; à droite, l'impôt de la charité, et jamais ils ne se sont dit : C'est le bulletin de vote qui nous a réduit à cette extrémité. Nous élevons maintenant, hors de toute entrave, la moitié des enfants de la France, tâchons d'en faire des électeurs qui nous vengent de tant d'avaries.

“ Pourquoi donc les écoles libres ? Le voici ; voici l'idée qui les a créées, l'idée qui les soutient, l'idée qui les rends stériles au point de vue social. Il fallait bien préserver ces petites âmes d'enfants, etc., etc.

“ Voilà le vice capital d'une foule de nos œuvres, elles ont été fondées pour *conserver*. Ce sont des œuvres de *défense*, tandis que celles de nos adversaires sont toutes des œuvres d'*attaques*. Voilà le secret de leur force et de notre faiblesse.

“ Nous faisons appel aux électeurs catholiques, mais, de grâce, où les formons-nous ? Ce n'est pas en chaire où la parole du prêtre est surveillée ? Des tentatives ont été faites pour mettre entre les mains de l'enfant le catéchisme de l'électeur. Elles ont échoué pour des motifs que nous n'avons pas le droit de juger ; mais du reste à l'école ; n'y sommes-nous pas chez nous ? n'y avons-nous pas les coudées franches, et n'agirions-nous pas avec une grande sagesse, dans la plénitude de notre droit, en plaçant sous les yeux de l'élève à côté du catéchisme qui forme sa conscience religieuse, le *Manuel civique* destiné à former sa conscience sociale ?

“ Et si l'on trouve trop hardie cette méthode d'une simplicité enfantine, ne pourrait-on pas au moins employer pour la formation de la jeunesse au point de vue social, la formation religieuse qui est et doit être le grand souci de l'éducateur chrétien. Par la religion, par la piété, nous exerçons sur l'âme de l'enfant une influence puissante ; ne pourrait-on pas, sans cesser de faire de nos élèves de bons chrétiens, en faire toujours, au point de vue religieux, de *bons citoyens* ?

“ La piété, c'est l'amour de Dieu. Dans le fond elle est immuable. Mais sa forme, c'est-à-dire ses manifestations extérieures,

varient nécessairement suivant les temps et les circonstances. Dès lors, une question se pose, d'une extrême importance pour tous ceux qui instruisent ou dirigent les âmes : la forme de la piété à l'heure actuelle, est-elle bien en rapport avec les besoins du temps ?

“ Il ne faut pas hésiter à répondre non, tout en reconnaissant les efforts louables qui sont faits un peu partout pour faire subir aux manifestations de la piété contemporaine les modifications que réclament les besoins d'une société en insurrection avec Dieu. L'impulsion est donnée, et la piété prend invisiblement une forme en harmonie avec le milieu dans lequel elle est appelée à se produire, mais elle n'est pas encore assez complètement dégagée des formes anciennes pour qu'il ne soit pas utile de signaler le vice capital qui paralyse son action. ” (1)

Le cours de Pastorale dans les séminaires

“ Est pour les jeunes clercs ce que sont pour le jeune officier l'école d'application, et pour le jeune médecin le stage dans les hôpitaux. ”

Devoirs de conscience des députés

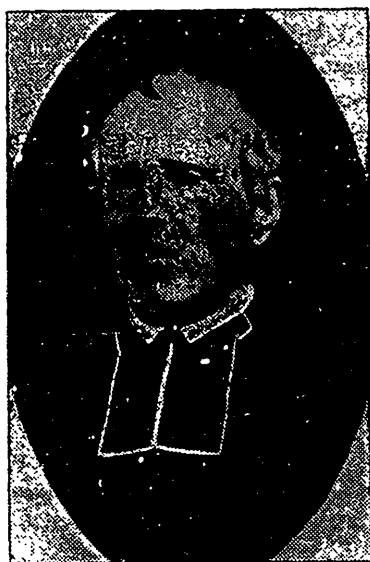
1° Ils doivent étudier non seulement les matières politiques, mais aussi plusieurs matières regardant la religion et la morale, qui peuvent venir en discussion dans les assemblées législatives. Ils doivent aussi demander conseil sur ces matières à des hommes doctes et aux supérieurs ecclésiastiques.

2° Ils doivent défendre la justice, la religion et les droits de l'Eglise, vigoureusement, mais prudemment.

3° Ils doivent rester unis aux autres députés catholiques, au point que chacun est tenu de sacrifier son opinion au bien de l'union, toutes les fois qu'un dissentiment peut nuire à la cause catholique.

Cette citation, pleine d'actualité, est empruntée à la quatrième édition de la Théologie morale d'Aertnys.

(1) *Semaine Religieuse* de Saint-Flour.



M. l'abbé Augustin Beaudry (1812-1896).

Nous avons annoncé, dans le dernier numéro de la *Semaine Religieuse*, le décès de ce vétéran du clergé de Québec.

Né à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, le 20 juin 1812, M. Beaudry avait donc quatre-vingt-quatre ans révolus lorsqu'il a été rappelé par Dieu. Ordonné à Québec, le 23 septembre 1837, il fut d'abord vicaire à Notre-Dame de Québec, puis, curé de la Sainte-Famille, Ile d'Orléans, en 1844; de la Malbaie, en 1847, et de Charlesbourg en 1862.

Il cessa d'être curé de cette dernière paroisse, en 1886, et se retira à l'Hôpital-Général, où il s'est éteint doucement le 15 août.

La carrière sacerdotale de ce digne prêtre a été surtout remarquable par une régularité exemplaire. On peut dire sans exagération que, pendant ses 59 ans de ministère actif, il a suivi ponctuellement et sans interruption le règlement du grand Séminaire. Toujours sur pied à quatre heures du matin, il se rendait invariablement à la sacristie à quatre heures et demie, et n'en revenait qu'après sa messe, même lorsqu'elle était chantée assez tard. S'il n'était pas constamment occupé à entendre les confessions, il profitait des temps libres pour s'acquitter des

exercices de piété qui sont le prélude de la journée de tout bon prêtre. Récitation du bréviaire, lectures de piété et de la sainte Ecriture, visite au Saint Sacrement, tout se succédait, chaque jour, à des heures déterminées d'avance, et toujours les mêmes, lorsque sa présence n'était pas réclamée ailleurs. Le reste du temps, il le consacrait à l'étude. Dans les concours, il devançait toujours ses confrères au confessionnal et en revenait ordinairement le dernier. La régularité était chez lui, pour ainsi dire, une seconde nature. Il était facile de s'apercevoir qu'il fatiguait, si les circonstances l'empêchaient de vaquer à ses devoirs au temps marqué. Sous ce rapport, il ressemblait beaucoup au cardinal Taschereau.

M. Beaudry était en outre un excellent administrateur. Aussi, il a laissé en bon état les finances de toutes les paroisses qu'il a desservies. Ses comptes étaient tenus avec méthode et les deniers de la Fabrique dépensés avec une sage économie.

Curé de la Ste-Famille, il a doté son église d'un carillon de trois cloches, le premier, croyons-nous, qui ait été installé dans le clocher d'une paroisse rurale du district de Québec. Pendant son séjour à la Malbaie, il a fondé la florissante paroisse de St-Fidèle. Puis à Charlesbourg, où reposent ses restes mortels, il a restauré les finances de la Fabrique, fait exécuter des réparations considérables à l'église, acheté un orgue, construit un presbytère — tout cela, à même les revenus de la Fabrique et sans l'endetter. — Il a, de plus, fondé le couvent de Charlesbourg, à l'érection duquel il a contribué par une somme assez ronde.

M. Beaudry a donc fait honneur au clergé canadien, et les services qu'il a rendus à l'Eglise doivent lui donner lieu de compter sur les prières de nos lecteurs et de tous ceux qui l'ont connu.

Obéissance des prêtres à leurs évêques

“ Vous savez que mon apôtre a dit de moi, que j'ai été obéissant jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la Croix. ”

“ Vous devez professer cette parfaite obéissance envers votre Evêque ; il est votre Supérieur, il vous commande de ma part, et vous avez promis de lui obéir. ” (1)

(1) Frassinetti.

Académie religieuse de Rimouski

J'ai eu le plaisir de visiter l'établissement des Sœurs de la Charité de Rimouski dont j'ai été enchanté, et je crois devoir vous communiquer mes impressions.

Cette Institution, sous la direction, des Révérendes Sœurs de la Charité, filles de la Vénérable Mère d'Youville, donne aux jeunes personnes une éducation soignée et une instruction solide: cours classique le plus complet, en français et en anglais, dessin, broderie, ouvrages de goût y sont enseignés avec grand succès. Sous le rapport hygiénique, cette maison, située sur le bord du fleuve, offre tous les avantages possibles: grand air, vastes cours, améliorations modernes etc. Les parents sont assurés que leurs demoiselles trouveront là tout le confort désirable. Nous espérons que cette institution sera cette année encouragée autant qu'elle mérite de l'être.

La rentrée des élèves de l'Académie des SS. de la Charité de Rimouski a eu lieu le 4 septembre. UN VISITEUR

L'Agriculture dans les écoles

Les Frères de l'Instruction chrétienne, dont la maison provinciale est à Laprairie, viennent de publier à la librairie C.-O. Beauchemin & Fils, de Montréal, un nouveau manuel d'agriculture intitulé: *L'Agriculture dans les Ecoles en 41 leçons, contenant plus de 120 problèmes sur l'Agriculture, près de 200 expériences et plus de 120 gravures.*

L'ouvrage est approuvé par le Conseil de l'Instruction publique et s'impose par la même à toutes les écoles de notre province.

C'est un beau volume de 190 pages, imprimé sur beau papier et solidement cartonné. Prix de l'exemplaire, 25 cents; franco par la poste, 28 cents. La douzaine, \$ 2.50; franco, \$ 2.80 la douzaine.

En vente chez les éditeurs, C.-O. Beauchemin & Fils, à Montréal

Entre veuves

Et vous, chère madame, qu'est-ce qui vous a frappé le plus au cours de votre existence?

— C'est mon mari.

Historique de la franc-maçonnerie dans la Province de Québec jusqu'en 1883 (1)

La première loge maçonnique fut établie à Québec, quelques années seulement avant la cession du Canada, vers 1755. On conserve encore, dans les archives de l'ordre, les noms de ces premiers maçons.

La multiplication des loges en Canada n'a donc commencé que sous la domination anglaise, en 1763. Chaque régiment, envoyé ici en garnison, avait sa loge maçonnique dont la charte lui permettait de tenir des assemblées et d'initier des maçons partout où il stationnerait. Aussi, l'un de ces régiments recruta à Québec un bon nombre de membres, et quand il retourna en Angleterre, il laissa aux maçons Québécois sa charte datée de 1752, et ceux-ci organisèrent la loge Albion.

Ce fait est relaté dans le compte rendu annuel présenté à la Grande Loge de Québec en 1881, par le F. Edson Ficht, Député Grand Maître pour les districts de Québec et Trois-Rivières.

En 1826, on accorda à la loge Albion une charte supplémentaire, afin de la rendre permanente. C'est d'après cette charte que la loge travaille aujourd'hui.

Après la fondation de la loge Albion, la maçonnerie continua son travail de propagande à Québec, aux Trois-Rivières, à Montréal, et surtout dans la province d'Ontario, presque exclusivement colonisée par des anglais.

A cette époque, toutes les loges canadiennes recevaient leurs chartes de la Grande Loge d'Angleterre et dépendaient d'elle pour la juridiction et le gouvernement.

En 1854, les francs-maçons canadiens résolurent d'établir en Canada une autorité maçonnique suprême et indépendante, et la Grande Loge du Canada fut créée avec l'assentiment de la Grande Loge d'Angleterre. La mère et la fille n'ont cessé, depuis lors, d'entretenir des relations amicales.

La création de la Grande Loge de Québec, en 1869, rencontra plus de difficultés. La maçonnerie anglaise, évidemment de mauvaise humeur, refusa à sa fille canadienne l'émancipation demandée. Forte de ses droits et de l'appui que lui donnaient les autres Grandes Loges, la fille passa outre, et se constitua en

(1) Les éléments de ce travail sont empruntés à la brochure intitulée : " La Franc-maçonnerie dans la province de Québec en 1883. "

autorité maçonnique suprême et indépendante le 20 octobre 1869. Mais la Grande Loge d'Angleterre refusa de la reconnaître et de lui envoyer des Grands représentants.

En 1883, la réconciliation semblait encore plus éloignée que jamais. Ce différend maçonnique a été raconté en détail, au mois de septembre 1881, devant l'assemblée générale annuelle des Maçons tenue à Montréal, par le F. J. H. Graham, Grand Maître de la Grande Loge de Québec.

La Grande Loge de Québec est en communion avec toutes les Grandes Loges du Canada et des Etats-Unis, ainsi qu'avec la Grande Loge d'Irlande et plusieurs autres Grandes Loges d'Europe et autres contrées.

“ Nous entretenons une correspondance fraternelle, et nous échangeons nos Représentants avec la plus grande partie de toutes les Grandes Loges régulières de francs-maçons du monde ” (Grand master's address, p. 49.)

L'annuaire maçonnique de 1881 complète cette preuve, puisqu'il renferme la liste de 58 Grandes Loges de francs-maçons en correspondance régulière avec la Grande Loge de Québec et qui échangent avec elle leurs Grands Représentants.

Il est donc évident que la franc-maçonnerie anglo-canadienne est une sœur de la maçonnerie continentale.

(A suivre)

Coup d'œil sur l'étranger

Sa Sainteté le Pape Léon XIII vient de rendre un décret qui dispense de faire le procès de réputation de sainteté dans la cause de la Vénérable Jeanne d'Arc, le grand renom de sainteté de l'héroïne semblant rendre ce procès superflu.— Sa Grandeur Mgr Fava, évêque de Grenoble, président d'honneur de l'Ordre des Avocats de Saint-Pierre, célébrera ses noces d'argent épiscopales, le 18 novembre prochain.— Le cardinal Rodez, récemment décédé, termine ainsi son testament: “ Je n'ai pas toujours fait le bien ; mais il me semble que j'ai voulu, cependant, l'extension du règne de Dieu, le triomphe de l'Eglise et le salut des âmes. Je me recommande aux prières de ceux qui garderont quelque souvenir de moi, et je dis une dernière fois, du fond de mon tombeau, aux fidèles confiés à mes soins, que tout est vanité et qu'il ne reste de la vie que les bonnes œuvres accomplies. ” — Un

Congrès eucharistique se prépare pour les premiers jours de septembre, à Orvieto, où est le Saint Corporal imprégné du sang du miracle de Bolséna. — L'Instruction apostolique, adressée, il y a quelques mois, au clergé de Hongrie, rappelle aux prélats l'obligation d'exiger de leurs prêtres la stricte observation des lois canoniques dans leur vie de chaque jour, de former aux mœurs vraiment cléricales, les jeunes gens qui se destinent à la prêtrise, de leur donner des maîtres capables, pieux, zélés; de veiller tout particulièrement à l'exclusion du sanctuaire des hommes sans vocation qui ne deviendraient que de vils mercenaires.

L'Instruction recommande aux prêtres d'approcher fréquemment du tribunal de la pénitence, de consacrer chaque année quelques jours aux exercices de la retraite; de se livrer à l'étude, notamment de la théologie; de remplir soigneusement le devoir pastoral en visitant les malades, en administrant les moribonds, en catéchisant les enfants, en expliquant l'Évangile, en créant des associations et des confréries, en se tenant le plus souvent possible à la disposition des fidèles au confessionnal, en menant une vie exemplaire.

L'Instruction recommande ensuite la fondation de cercles catholiques, la bonne organisation des collèges et des écoles. Elle recommande la diffusion des journaux catholiques et les conférences et publications appropriées aux besoins des hommes du monde.

Consultation

— Le soir ou la nuit, quand les églises sont fermées, peut-on gagner les indulgences du Chemin de la Croix avec une simple croix bénite *ad hoc*. Il s'agit de personnes qui ne sont pas malades.

R. Une impossibilité *morale* de visiter les Stations canoniques établies suffit; ainsi: être éloigné considérablement de l'église, quand on est en voyage ou à la campagne; être empêché raisonnablement de s'y rendre; être malade, ou occupé toute la journée comme ouvrier ou servante, etc.

Que de personnes ne peuvent quitter la maison pendant le jour et n'ont que la soirée ou la nuit pour faire le Chemin de la Croix! Et le soir, on sait que les églises sont fermées; ces personnes sont par conséquent dans l'impossibilité de visiter

les Stations canoniquement érigées. Il n'est donc pas étonnant que l'Eglise permette de gagner la nuit les indulgences du Chemin de la Croix, ainsi que cela résulte du Décret du 1er mars 1819, de la congrégation des Indulgences. (1)

HISTORIQUE DES PAROISSES DE L'ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC

Notre-Dame de la Garde du Cap-Blanc

Les Sauvages nommaient *UpistiKoiats* (cap blanc, promontoire blanc, mont blanc), le promontoire au pied duquel est bâti le village du Cap-Blanc.

C'est en 1877 que l'église du Cap-Blanc a été construite.

Cette église a été placée sous l'invocation de Notre-Dame de la Garde à la prière et aux instances des navigateurs de la localité. M. Godbout, fondateur et premier desservant du Cap-Blanc avait d'abord choisi le nom de Notre-Dame du Port, mais la dévotion spéciale des marins pour l'église de Notre-Dame de la Garde à Marseille, où les navigateurs vont en pèlerinage, lui ayant été représentée le jour même de la bénédiction de la première pierre de l'église, Mgr Cazeau, qui faisait la cérémonie, voulut bien changer le nom, séance tenante. Plusieurs des navigateurs du Cap-Blanc avaient même dans leurs bateaux des images de Notre-Dame de la Garde de Marseille.

Les paroissiens de Notre-Dame de la Garde du Cap-Blanc ont en sincère vénération leur petite église et ils se sont toujours montrés très généreux pour l'orner et l'embellir. Non seulement le dimanche, mais tous les soirs, ils s'y réunissent pour réciter le chapelet. Pour récompenser la foi de ces braves gens, le 6 septembre 1887, le cardinal Taschereau a accordé cent jours d'indulgence à toutes les personnes qui récitent le chapelet en commun dans cette église après l'angelus du soir.

Les desservants et curés de Notre-Dame de la Garde du Cap-Blanc ont été : MM. A. Godbout, 1876-1881 ; D. Gosselin, du 28 juillet au 1er octobre 1882 ; Ph. Lessard, 1882-1888 ; Chs Richard, 1888-1893 ; A. Bouchard, 1893-1895 ; F.-X. Tessier-Laplante, curé actuel.

P.-G. Roy

(1) N. R. théologique, volume XXVIII, page 418.

Document (1)

Etat des recettes et dépenses de la province de Québec, pour l'année financière, terminée le 30 juin 1896, en conformité d'une résolution de l'assemblée législative, du 11 décembre 1895 :

Recettes ordinaires :	\$ 4 268 392 15
Dépenses ordinaires :	\$ 4 040 388 60
Surplus :	\$ 228 003 55
Dette consolidée nette :	\$ 21 217 232 68

La prospérité d'une nation

Naît de l'abondance des biens de l'ordre moral, intellectuel et matériel.

Parole sublime d'un prêtre

“ Je n'ai plus que deux désirs en ce monde ; ou plutôt je n'en ai qu'un seul, car les deux n'en font qu'un. Je désire que Jésus-Christ soit content dans mon église, et que mon cimetière soit peuplé d'élus.”

Le curé de Terreblanche

(suite et fin)

Tandis qu'il parlait, à la fixité des yeux de Jeanne, il se demandait avec stupeur si la jeune femme le comprenait.

Il continuait pourtant, cherchant par tous les moyens à faire luire dans son âme un rayon d'espérance. Des larmes brûlantes coulaient le long de ses joues, malgré les efforts qu'il faisait pour contenir son émotion.

Soudain il eut une seconde d'espoir. Les paupières de Jeanne se gonflèrent, son regard sec se couvrit d'un voile humide.

Le cœur du prêtre battit violemment, il attendit une crise de pleurs, une détente subite ; le salut. Deux larmes se formèrent lentement au coin des yeux, elles grossirent, roulèrent sur les joues de la jeune femme, elle joignit les mains et ce fut tout.

Peu à peu, le salon se remplit. Jeanne était calme. Le curé de Terreblanche se retira, les yeux humides, le cœur navré.

(1) Extrait du rapport officiel signé par l'Auditeur de Province.

La jeune femme fut quelque temps sans remarquer son absence. Tout à coup, elle se tourna vers sa mère.

“ Maman, où est M. le curé ? ”

— Il est parti, ma chérie, veux-tu qu'on le rappelle ? ”

Au lieu de répondre, Jeanne éclata en un rire sec, convulsif, un rire nerveux de désespérée.

Avant la nuit, cet accès de gaieté atroce se renouvela plusieurs fois, il se renouvela le lendemain. Jeanne était folle.

Alors seulement, à la grandeur de la punition, Mme de Barreix mesura toute l'énormité de son crime. L'homme qu'elle avait introduit dans sa famille au prix de si persévérants efforts, un filou, un faussaire et un assassin ! Sa fille dont elle avait voulu se servir comme d'un instrument pour faire figure aux yeux du monde, une pauvre folle !

Si la blessure faite à son orgueil était incurable, elle gardait encore l'espoir de guérir celle qui était faite à son affection maternelle, et de sauver au moins l'intelligence de sa fille de cet épouvantable désastre.

Un spécialiste, une sommité de la science, se transporta au château de Barreix. Il examina, interrogea longuement, et la mère coupable dut faire l'histoire exacte de la tempête suscitée par son égoïsme, dans laquelle le cerveau de sa fille avait sombré.

Il fallut tout confesser, énumérer tous les procédés barbares que lui avait inspirés le désir de dompter les légitimes répugnances de son enfant.

Au récit si prodigieux dans la bouche d'une mère, l'âme du savant, âme droite et loyale, ne put contenir les flots d'indignation qui l'envahissaient. Il oublia tous les ménagements, et, sans détours, de sa voix nette et sèche :

“ Madame, fit-il, votre enfant a trop souffert. Il est un point dans la douleur au delà duquel, dans le cerveau et dans le cœur, tout se brise. Votre fille a reçu ici le coup de grâce. Le ressort est cassé, Madame, cassé ! ”

— Hélas ! Monsieur, gémit Mme de Barreix, pas une lueur d'espoir ! votre science

— Madame, interrompit le docteur, celui qui a allumé une première fois le flambeau de l'intelligence peut le rallumer lorsqu'il s'est éteint ; priez-le ! ”

Mme de Barreix eut le malheur de ne pas comprendre cette dernière phrase. Sa dernière espérance s'effondrait. La science

humaine se déclarait impuissante et la mettait en face de Dieu. Elle n'eut pas assez de foi pour voir en lui autre chose qu'un juge inflexible qui l'accablait de sa malédiction comme d'un châ-timent.

Le curé de Terreblanché épuisa tous ses efforts à lui faire comprendre le rôle qu'elle devait jouer auprès de sa fille. Il essaya de relever son courage en lui montrant l'expiation de sa faute dans la prière, dans les soins à donner à son enfant.

Il lui dit qu'après avoir imposé à ses frêles épaules un fardeau sous lequel elles avaient plié, il lui fallait porter le sien avec résignation. Il tenta l'impossible pour galvaniser, ne fût-ce qu'un instant, cette âme abattue. Tout fut inutile. Cette femme qui avait torturé sa fille avec une si persévérante énergie s'enfonçait irrésistiblement dans un abîme d'affaissement et de désespoir. Le sentiment du devoir, du dévouement, n'avait aucune prise sur ce cœur frivole, que la vanité, l'égoïsme et l'orgueil avaient armé d'une si sauvage fermeté.

Elle avait pourtant sous les yeux un rare modèle dans la personne de sa seconde fille, Marguerite, qui s'était installée auprès de Jeanne et ne la quittait presque pas. Elle disait au curé de Terreblanche :

« Moi aussi, je suis coupable. Souvent, j'ai été contre elle, du côté de maman. Je veux que le bon Dieu me pardonne. » Et elle passait ses journées auprès de la pauvre folle, se prêtant à ses fantaisies, la suivant dans ses conversations extravagantes, multipliant les distractions, jusqu'à ce que Jeanne, reprise par son idée fixe, fit entendre ce rire lugubre, désespéré, qui retentissait dans toute la maison.

Mme de Barreix, incapable de réagir contre son accablement, subissait la torture atroce du remords ; elle tremblait, se lamentait et confessait sa faute à tout venant. Chaque semaine la vieillissait d'une année ; au bout de quelques mois ses forces étaient épuisées, elle s'alita, languit quelques jours, et mourut.

Pendant qu'on emportait son cercueil, au loin, à travers les corridors, on entendait le rire navrant de Jeanne dont cet événement avait surexcité la folie.

Le château de Barreix se referma sur la pauvre folle et sa compagne, et, parmi ceux qui connaissaient sa lugubre histoire, nul désormais n'y jeta les yeux sans éprouver un sentiment de compassion profonde.

Personne non plus ne put méconnaître la leçon que la Providence donnait clairement par la catastrophe dont il avait été le théâtre, et que le curé de Terreblanche formulait ainsi :

Mme de Barreix ne voulait pas de cloître pour sa fille, et son château est devenu le plus sombre de tous les cloîtres.

Elle ne voulait pas d'hospice pour sa fille, et son château est devenu le plus navrant de tous les hospices.

Elle a refusé de vouer à Dieu une de ses filles, et elle les a vouées toutes les deux à un affreux martyre.

Elle voulait garder ses filles pour le monde, et elle a dressé entre elles et le monde une barrière infranchissable.

L. BOISSIÈRE.

SAINTE ENCRATIDA VIERGE ET MARTYRE

V

NOTRE-DAME DEL PILAR.

Notre récit se passe en l'an 303 de l'ère chrétienne. Alors Saragosse n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui ; mais déjà on honorait dans un temple de moyenne grandeur une image de la Vierge Marie posée sur un pilier.

La tradition constante des chrétiens racontait que l'apôtre Jacques commença à prêcher l'Évangile à Saragosse et ayant déjà converti à la foi sept païens, il passait la nuit en oraison près du fleuve de l'Èbre. Soudain une harmonie céleste le ravit. C'était la Vierge, qui sur les ailes des anges, venait de Jérusalem visiter l'Espagne, elle se montrait dans sa chair mortelle à la ville de César. Les anges mirent à terre la Colonne sur laquelle se posa l'auguste Reine du ciel ; elle reprit peu après le chemin de Jérusalem, mais le pilier resta, redisant à jamais l'amour de la Vierge Immaculée pour l'Espagne. Saint Jacques éleva une toute petite chapelle sur le lieu du prodige, et dès le IV^e siècle elle s'était agrandie, bien qu'elle fut loin de la magnificence actuelle.

Saragosse n'aurait pas été digne des faveurs de la divine Mère si elle n'eut pas été baignée dans le sang des martyrs. Aussi leur Reine la vit briller parmi les cités les plus géné-

reuses. Saint Jacques n'y prêcha pas en vain : ses disciples vrais soldats de Jésus-Christ, bravèrent la rigueur des édits et des persécutions. A l'instar de Rome, Saragosse eut ses catacombes formant sur le bord de l'Ebre une sorte de ville où les chrétiens se réunissaient pour prier et s'encourager dans la lutte.

Enkratida n'ignorait pas la fidélité des habitants de Saragosse ; aussi se dirigea-t-elle, avec joie, vers la cité sainte. Depuis quarante ans les chrétiens étaient devenus merveilleusement nombreux, mais avant le complet triomphe de la croix, il fallait que le sang des victimes achetât la liberté de l'Eglise. La tempête dont Otéoméro avait parlé à sa fille se faisait déjà sentir à Saragosse.

Pour Enkratida c'était un attrait de plus ; dès son baptême elle avait désiré s'offrir en holocauste. La pensée de son père avait parfois jeté une ombre sur ses aspirations, mais depuis que par un premier prodige elle l'avait entendu promettre sa conversion à son courage, la palme était l'objet de ses vœux les plus ardents.

En arrivant à Saragosse, la première visite des voyageurs fut pour Notre-Dame del Pilar ; ils entrèrent dans son temple avec une sainte émotion. La jeune vierge crut avoir déjà quitté la terre pour le ciel quand ses lèvres se posèrent sur le marbre qu'avait touché le pied virginal de l'Immaculée.

(A suivre)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à St-Sauveur, le 13 ; à Ste-Croix, le 14 ; à St-Adrien, le 16 ; à St-Ferréol, le 17 ; à St-Côme, le 18. — Mgr l'Archevêque de Cyrène doit partir prochainement pour la France. Son Eminence le Cardinal Langénieux, archevêque de Reims, voulant associer la Nouvelle-France du Canada, à l'ancienne, dans la célébration du 14e centenaire du baptême de Clovis par Saint Rémi, a invité le Coadjuteur de notre vénéré Cardinal, à faire l'un des sermons des grandes solennités religieuses qui auront lieu à la cathédrale de Reims au commencement d'octobre. C'est pour répondre à cette invitation et pour représenter le Cardinal Taschereau que Mgr l'Administrateur se rend en Europe.

Directeur : M. l'abbé D. GOSSELYN, curé du Cap-Santé, Portneuf.